

## GARANTIES DE PRÉVOYANCE DANS LE CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA140	2 jours - 14 h	Bases	Présentiel ou à distance	1278,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### PARIS

- Du 01/07/2024 au 02/07/2024
- Du 06/11/2024 au 07/11/2024

### OBJECTIFS

- Identifier les obligations légales et conventionnelles des entreprises en matière de prévoyance collective
- Définir les garanties de prévoyance en fonction des obligations des entreprises et des besoins des salariés
- Appréhender les mécanismes de souscription et de gestion

#### **Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**

[ici >>](#)

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Validation des principes clés des régimes sociaux obligatoires. Analyse d'un contrat de prévoyance à travers l'étude des conditions générales et des différentes garanties.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance de personnes, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

### A. Bases légales et conventionnelles des régimes de prévoyance

1. Régime obligatoire de l'Assurance maladie
2. Régime conventionnel de la loi de mensualisation
3. Régimes de protection sociale complémentaire conventionnelle

### B. Couvertures de prévoyance dans l'entreprise

#### 1. Besoin et garanties :

- nature des garanties complémentaires ; niveau de garanties (capitaux, indemnités journalières, invalidité franchises, majorations...)

#### 2. Catégorie bénéficiaire :

- a) catégories objectives ; adhésion obligatoire ou facultative ; cas des mandataires sociaux
- b) ayants droit ; impact sur la cotisation "famille" ou "isolé"

#### 3. Choix de l'assureur :

- a) compagnie d'assurance, mutuelle, institution de prévoyance
- b) clause de recommandation
- c) critères d'éligibilité à la recommandation

### C. Gestion du contrat

#### 1. Règlement des cotisations

#### 2. Règlement des prestations :

- a) procédures et obligations de l'assureur et de l'employeur
- b) traitement de la fausse déclaration

#### 3. Mécanismes et conséquences de la fin du contrat

### **Validation des acquis :**

**- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...**

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Gestionnaires de contrats collectifs  
Chargés de clientèle  
Agents généraux  
Courtiers  
Souscripteurs  
Inspecteurs commerciaux  
Inspecteurs collectives

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :  
Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

## PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1278,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/11/2024 à 16:58